

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1971 portant désignation des membres de la Commission prévue à l'article 33 de la loi du 24 juillet 1867 sur les sociétés.

n° 1971

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 décembre 1965

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1966

Date du numéro
1 février 1966

TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 1747 du 17 décembre 1964 est rapporté. Sont désignés pour faire partie de la Commission chargée, conformément aux dispositions de l'article 38 nouveau de la loi du 24 juillet 1867 susvisée, d'établir la liste des personnes pouvant être choisies comme commissaires aux Comptes : 1° M. Geslin, Président du Tribunal supérieur d'appel : président ; 2° MM. Amirda, Président par intérim du Tribunal de Première instance de Djibouti et Saint-Laurens,, Président du Tribunal du Travail de Diibouti: membres